

1108077402

DATE DEPOT :	2011-08-25
NUMERO DE DEPOT :	2011R081153
N° GESTION :	2011B12943
N° SIREN :	532929692
DENOMINATION :	THE CUBE
ADRESSE :	58 avenue de Wagram 75017 Paris
DATE D'ACTE :	2011/07/18
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	DEMISSION D'ADMINISTRATEUR(S)DEMISSION DE PRESIDENT
	NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL
	NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

THE CUBE
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 37.002 €
Siège social : 58, avenue de Wagram – 75017 Paris
532 929 692 RCS Paris

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 18 JUILLET 2011

L'an deux mille onze,
Le 18 juillet,
A l'issue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire,

Les administrateurs de la société THE CUBE, société anonyme à conseil d'administration au capital de 37.002 €, dont le siège social est situé 58, avenue de Wagram – 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 532 929 692 (la « **Société** »), se sont réunis en conseil au siège social de la Société.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Niels Mayrargue, administrateur et Président Directeur Général,
- Monsieur Paul Cassarino, administrateur et Directeur Général Délégué,
- Monsieur Didier Seillier, administrateur,
- Monsieur Philippe Dapsens, administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant la présence effective de la totalité de ses membres est ainsi régulièrement composé et peut valablement délibérer.

Monsieur Niels Mayrargue préside la réunion en sa qualité de Président Directeur Général.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Paul Cassarino.

Puis, le Président rappelle au conseil qu'il a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un administrateur,
- Changement du mode d'exercice de la direction générale,
- Constatation de la démission de Monsieur Niels Mayrargue de son mandat de Président Directeur Général,
- Nomination d'un Président du Conseil d'administration et d'un Directeur Général,
- Nomination d'un Directeur Général Délégué,
- Questions diverses.

Après avoir délibéré, le Conseil adopte les décisions suivantes à l'unanimité.

1- Constatation de la démission d'un administrateur

Le Président indique au Conseil que Monsieur Benjamin Barnathan a démissionné, pour des motifs personnels, par lettre en date du 10 juillet 2011, de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat.

DC PC -1- NM

En conséquence, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Benjamin Barnathan de son mandat d'administrateur de la Société, à compter de la date de ladite lettre de démission.

Le nombre d'administrateurs restant, à la suite de cette démission, supérieur au minimum légal et statutaire, le Conseil décide de ne pas procéder au remplacement de l'administrateur démissionnaire.

2- **Changement du mode d'exercice de la direction générale**

Le Président propose au Conseil, compte tenu dans la perspective de l'entrée au capital de la Société du nouvel investisseur, de modifier le mode d'exercice de la direction générale, en dissociant les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité que le Président du Conseil d'administration n'assumera plus la direction générale de la Société, et que la direction générale sera désormais assurée par une personne physique distincte, qui sera nommée lors de la présente réunion du Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général.

3- **Constatation de la démission de Monsieur Niels Mayrargue de son mandat de Président Directeur Général**

Compte tenu de l'adoption par le Conseil de la décision visant à opérer une dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, Monsieur Niels Mayrargue démissionne ce jour de son mandat de Président Directeur Général, avec effet immédiat, étant précisé que Monsieur Niels Mayrargue conserve son mandat d'administrateur.

En conséquence, le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Niels Mayrargue de son mandat de Président Directeur Général de la Société, cette démission prenant effet immédiatement.

4- **Nomination d'un Président du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration, en conséquence (i) de la décision du Conseil d'administration relative au mode d'exercice de la direction générale de la Société et (ii) de la constatation de la démission de Monsieur Niels Mayrargue de son mandat de Président Directeur Général de la Société, décide à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat :

- Monsieur Philippe Dapsens, de nationalité française, né le 28 février 1959 à Albertville (RDC) et demeurant au 50 bis, rue Perronet - 92200 Neuilly-sur-Seine.

Monsieur Philippe Dapsens exercera ses fonctions de Président du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Philippe Dapsens a par avance indiqué accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

5- **Nomination d'un Directeur Général**

Le Conseil d'administration, en conséquence (i) de la décision du Conseil d'administration relative au mode d'exercice de la direction générale de la Société et (ii) de la constatation de la démission de Monsieur Niels Mayrargue de son mandat de Président Directeur Général de la Société, décide à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, avec effet immédiat :

- Monsieur Niels Mayrargue, de nationalité française, né le 14 septembre 1989 aux Lilas (93) et demeurant au 16, rue de la Folie Regnault à Paris (75011).

Monsieur Niels Mayrargue exercera ses fonctions de Directeur Général jusqu'à l'issue de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Niels Mayrargue a par avance indiqué accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

Le Conseil d'administration décide que les fonctions de Directeur Général ne donneront pas lieu à rémunération, étant précisé que le Directeur Général aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatif.

6- Nomination d'un Directeur Général Délégué

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur Général Délégué, avec effet immédiat :

- Monsieur Paul Cassarino, de nationalité française, né le 4 mai 1989 à Paris (75011) et demeurant au 46, rue de la Fontaine au Roi à Paris (75011).

Monsieur Paul Cassarino exercera ses fonctions de Directeur Général Délégué jusqu'à l'issue de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le Directeur Général Délégué disposera des mêmes pouvoirs que ceux attribués au Directeur Général.

Monsieur Paul Cassarino a par avance indiqué accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

Le Conseil d'administration décide que les fonctions de Directeur Général Délégué ne donneront pas lieu à rémunération, étant précisé que le Directeur Général Délégué aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatif.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les Administrateurs.

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Monsieur Niels Mayrargue[1]
Président de séance

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

Monsieur Paul Cassarino[2]
Secrétaire

[1] Signature à précéder de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général* »
[2] Signature à précéder de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué* »

Bon pour acceptation des fonctions de Président du CA.

Monsieur Didier Selllier

Monsieur Philippe Dapsens[1]

[1] Signature à précéder de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil d'administration* »